

MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE LA SANTÉ ORTHOPHONIE

En bref

- Grade universitaire offert : Maîtrise ès sciences de la santé (M.Sc.S.)
- Option de statut d'inscription : Temps complet
- Langue d'enseignement : Français
- Option d'étude (durée prévue du programme) :
 - avec projet de recherche et stages (6 trimestres à temps complet, soit 24 mois consécutifs)
- Capacité d'accueil : Limité
- Unités scolaires : Faculté des sciences de la santé (<https://sante.uottawa.ca/>), École des sciences de la réadaptation (<http://sante.uottawa.ca/readaptation/>).

Description du programme

Le programme d'audiologie et d'orthophonie de la Faculté des sciences de la santé est un programme de 2e cycle menant au grade de maîtrise ès sciences de la santé (M.Sc.S.) en audiologie ou en orthophonie. Il offre une formation spécialisée dans le domaine des troubles de la communication et a pour objectif de former des professionnels de la santé compétents pour répondre aux besoins de la population francophone de l'Ontario et, plus largement, aux besoins des communautés francophones dans le contexte canadien bilingue et multiculturel.

Le programme d'audiologie et d'orthophonie offre deux volets d'études de deuxième cycle, soit l'audiologie et l'orthophonie.

Le volet orthophonie du programme vise à former des professionnels qui possèdent une expertise dans le domaine du développement normal de la communication humaine et qui évaluent et traitent les troubles de la voix, la parole, du langage et de la fonction oropharyngée. Les orthophonistes travaillent dans différents milieux comme par exemple, les centres hospitaliers, les écoles et les centres de réadaptation, et rencontrent autant des enfants d'âge préscolaire et scolaire, que des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Leurs activités professionnelles comprennent, entre autres, le dépistage, l'évaluation, le counselling, la prise en charge, la réadaptation, la formation, la consultation avec d'autres professionnels, la recherche, l'enseignement et l'administration.

Le programme d'études suit les normes établies par le Conseil d'agrément des programmes universitaires canadiens en audiologie et en orthophonie (CAPUC- AO).

L'admission au programme d'audiologie et d'orthophonie est contingente. Le programme est structuré sur deux années (24 mois consécutifs) et comprend six trimestres obligatoires d'études à temps plein, y compris les stages. Ces stages peuvent s'effectuer dans des hôpitaux, des conseils scolaires, des centres de réadaptation, des cliniques privées ainsi que d'autres milieux.

Consortium national de formation en santé pour Francophones (CNFS)

Le CNFS est un organisme pancanadien dont le financement est assuré par Santé Canada. Il regroupe onze institutions d'enseignement postsecondaire offrant des programmes d'études en français dans différentes disciplines de la santé. Il vise à faciliter l'accès à des études

en sciences de la santé et en médecine à des étudiants provenant de milieux francophones en contexte minoritaire. Le CNFS a permis l'ajout de places supplémentaires en audiologie/orthophonie pour des francophones issus des provinces autres que le Québec et l'Ontario. Les étudiants accueillis dans le cadre du CNFS sont encouragés à retourner dans leur province d'origine pour y faire leurs stages cliniques.

Autres programmes offerts dans la même discipline ou dans une discipline connexe

- Maîtrise ès sciences de la santé en Audiologie (M.Sc.S.)
- Maîtrise ès sciences de la santé Ergothérapie (M.Sc.S.)
- Maîtrise ès sciences de la santé Physiothérapie (M.Sc.S.)
- Doctorat en philosophie Sciences de la réadaptation (Ph.D.)

Coût et financement

- Frais reliés aux études :

Le montant estimé des droits universitaires (<https://www.uottawa.ca/droits-universitaires/>) de ce programme est disponible sous la section Financer vos études (<http://www.uottawa.ca/etudes-superieures/programmes-admission/financer-etudes/>).

Les étudiants internationaux inscrits à un programme d'études en français peuvent bénéficier d'une exonération partielle des droits de scolarité (<https://www.uottawa.ca/droits-universitaires/exoneration-partielle-des-droits-de-scolarite/>).

- Pour des renseignements sur les moyens de financer vos études supérieures, veuillez consulter la section Bourses et appui financier (<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/bourses/>).

Notes

- Les programmes sont régis par les règlements généraux (<http://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/reglements-generaux/>) en vigueur pour les études supérieures.
- La langue d'enseignement est le français. Sauf exception dûment autorisée, il est exigé que les travaux écrits, y compris les examens, soient rédigés en français. Les stages de formation clinique se font en français et en anglais.

Coordonnées du programme

Bureau des études, Faculté des sciences de la santé (<http://sante.uottawa.ca/>)
125 rue Université, pièce 242
Ottawa, Ontario, Canada
K1N 6N5

Tél. : 613-562-5853
Sans frais : 1-877-868-8292, poste 5853
Courriel : scsante@uOttawa.ca (scsante@uottawa.ca)

Twitter | Faculté des sciences de la santé (<https://twitter.com/uOttawaHealthSc/>)

Facebook | Faculté des sciences de la santé (<https://www.facebook.com/uOttawaHealthSc/>)

Exigences d'admission

Pour connaître les renseignements à jour concernant les dates limites, les tests de langues et autres exigences d'admission, consultez la page des exigences particulières (<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/programmes-admission/admission/exigences-particulieres/>).

Pour être admissible, vous devez :

- Être titulaire d'un baccalauréat de spécialisation (ou l'équivalent) avec une moyenne d'au moins B (70 %).
- Avoir obtenu 3 crédits universitaires dans chacune des matières suivantes:
 - statistiques ou méthodes de recherche quantitatives de niveau intermédiaire
 - physiologie ou anatomie humaine
 - acoustique ou analyse des sons ou de la parole
 - psychologie du développement de l'enfant ou psychologie du développement normal au cours de la vie
- Avoir obtenu 9 crédits universitaires en sciences linguistiques¹ comprenant :
 - 3 crédits soit en phonétique générale ou en phonétique-phonologie.
 - 3 crédits en syntaxe (ou en morphologie ou en morphosyntaxe).
 - 3 crédits pertinents de niveau avancé au 1er cycle en linguistique, de préférence en sémantique, acquisition du langage, bilinguisme, neurolinguistique ou psycholinguistique.
- Avoir complété un examen informatisé des caractéristiques personnelles (CASPer – Computer-Based Assessment for Sampling Personal Characteristics).²

Consulter la page des équivalences de cours (<http://www.sante.uottawa.ca/esr/equivalence.htm>) afin de connaître les cours qui sont acceptés comme préalables d'admission.

Ces cours doivent avoir été complétés dans les six années précédant la demande d'admission.

¹ Il est entendu que ces crédits doivent être reconnus comme des crédits en étude du langage dans le cadre de la linguistique contemporaine, et non en étude d'une langue particulière (incluant la phonologie/phonétique de la langue en question), de la littérature, de la rédaction, de la culture, ou du folklore, peu importe le département dans lequel ils ont été suivis.

² L'examen CASPer peut être complété en français ou en anglais, selon la préférence de la candidate ou du candidat.

Exigences linguistiques

Les candidats doivent être capable de s'exprimer avec facilité à l'oral et à l'écrit, tant en français qu'en anglais. Afin d'évaluer ces compétences linguistiques, des tests de français et d'anglais, sont exigés.

Notes :

- Les coûts des tests de compétences linguistiques devront être assumés par le candidat.
- Pour préparer les étudiants à passer leurs stages en milieu bilingue, l'École des sciences de la réadaptation offre un cours de conversation anglaise (REA 5940) qui peut être recommandé ou exigé selon la compétence linguistique du candidat.

- Si jugé nécessaire, un cours d'anglais ou un cours de français pourrait être ajouté au programme d'études lors de l'offre d'admission et serait considéré comme une exigence du programme.

Notes

- Les conditions d'admission décrites ci-dessus représentent des exigences minimales et ne garantissent pas l'admission au programme.
- Les admissions sont régies par les règlements généraux (<http://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/reglements-generaux/>) en vigueur pour les études supérieures.

Exigences du programme

Les exigences de ce programme ont été modifiées. Les exigences antérieures peuvent être consultées dans les annuaires 2020-2021 (<http://catalogue.uottawa.ca/fr/archives/>).

Maîtrise avec projet de recherche et stages

Les exigences à remplir sont les suivantes :

Cour obligatoires :

ORA 5512	Sciences de la parole appliquées à l'orthophonie	3 crédits
ORA 5513	Anatomie et physiologie appliquées à l'orthophonie	3 crédits
ORA 5520	Fondements scientifiques de la recherche en audiologie et en orthophonie	3 crédits
REA 5703	Pratiques professionnelles en réadaptation	3 crédits
ORA 6524	Troubles de la communication liés aux troubles d'audition	3 crédits
ORA 6710	Concepts d'audiologie pertinents à l'orthophonie	3 crédits
ORA 6713	Troubles développementaux du langage en petite enfance	3 crédits
ORA 6721	Troubles développementaux des sons de la parole	3 crédits
ORA 6723	Troubles développementaux du langage en milieu scolaire	3 crédits
ORA 6724	Aphasies	3 crédits
ORA 6741	Troubles acquis de la parole	3 crédits
ORA 6742	Troubles de la fluidité	3 crédits
ORA 6743	Troubles de la voix	3 crédits
ORA 6744	Troubles de la communication des clientèles spécifiques	3 crédits
ORA 6745	Suppléance à la communication orale et écrite	3 crédits
ORA 6746	Développement et fonctionnement typiques de la communication et de la déglutition	3 crédits
ORA 6752	Troubles de la déglutition et alimentation	3 crédits
ORA 6753	Troubles cognitivo-linguistiques acquis	3 crédits
REA 6503	Pratique factuelle en réadaptation	3 crédits

Projet de recherche :

ORA 5545	Projet de recherche	3 crédits
----------	---------------------	-----------

Stages cliniques : ¹

ORA 5519	Stage I
ORA 5529	Stage II
ORA 5549	Stage III
ORA 5559	Stage IV
ORA 5660	Stage V
ORA 6501	Stage complémentaire A
ORA 6503	Stage complémentaire C

¹ Les stages obligatoires ORA 5519, ORA 5529, ORA 5549, ORA 5559, ORA 5660 représentent une progression vers les compétences cliniques requises pour l'entrée en pratique de la profession. Deux stages complémentaires sont exigés afin de rencontrer les exigences des heures dans deux domaines spécifiques. Le stage complémentaire A (ORA 6501) permet d'accumuler les heures cliniques dans le domaine connexe (soit audiologie pour les étudiants en orthophonie). Le stage complémentaire C (ORA 6503) permet d'accumuler les heures cliniques dans le domaine des troubles de la voix. Selon les particularités des milieux de stages obligatoires, il est possible qu'un étudiant n'ait pas eu accès à la population lui permettant d'obtenir le nombre d'heures requis dans un champ de pratique spécifique. Le cas échéant, un autre stage complémentaire dans le champ de pratique en question peut être requis. Le stage complémentaire ajouté devient une exigence du programme de l'étudiant et doit être réussi.

Exigences minimales

La note de passage dans chaque cours individuel est C+. L'étudiant ayant une note de C+ dans trois cours ou plus durant un même trimestre d'études est retiré du programme. La note S (Satisfaisant) est requise pour chacun des stages.

L'étudiant qui subit deux échecs (cours ou stage) est retiré du programme. Si un étudiant a un seul échec, il peut refaire le cours ou le stage à la prochaine période où il est offert, mais un étudiant ne pourra pas prendre les cours ou stages pour lesquels le cours ou stage échoué est un préalable. Dans ce cas, l'étudiant ne pourra pas terminer son programme dans les délais prévus. Un échec à la reprise du cours ou du stage constitue un deuxième échec.

Durée des études

Le programme s'échelonne sur 6 trimestres consécutifs à temps complet. Il est entendu que les étudiants complèteront toutes les exigences du programme, y compris le Projet de recherche (ORA 5545), dans une période de deux ans.

Comportement professionnel attendu

Comme futurs professionnels de la réadaptation, les étudiants en audiologie et orthophonie sont tenus de respecter un haut niveau d'intégrité et d'éthique personnelle et professionnelle. L'étudiant s'engage à adhérer à ce standard dans tous les aspects de son programme (cours, stages, projets) lors de ses interactions avec collègues, professeurs, superviseurs cliniques, clients, participants à la recherche, le personnel universitaire, etc. Les exigences essentielles du programme d'audiologie et d'orthophonie se trouvent ici (<https://sante.uottawa.ca/sites/sante.uottawa.ca/files/exigencesessentiellesaudio-orhto.pdf>). Les compétences et qualités essentielles pour les études en orthophonie se trouvent ici (<https://sante.uottawa.ca/readaptation/sites/sante.uottawa.ca/readaptation/files/competencesessentiellesorthophonie.pdf>).

Exigences pour les stages

Les étudiants doivent adhérer aux exigences établies par le Bureau de gestion de risque (<http://www.uottawa.ca/services/sesst/GRSC.html>) (BGR) concernant les immunisations, le dossier de police et toute autre formation ou information requise pour assurer la santé et sécurité dans les milieux de stages. Il est de la responsabilité de l'étudiant de connaître ces exigences et se donner les moyens pour y répondre.

La non-adhérence aux exigences du BGR peut avoir des conséquences majeures, incluant l'impossibilité de compléter les stages cliniques et même le retrait pendant une période de stage.

La présence aux stages étant obligatoire; l'abandon d'un stage déjà débuté sans raison valable constitue un échec. Conformément à l'entente d'affiliation entre l'Université d'Ottawa et l'établissement clinique : « L'organisme peut mettre fin à un stage en milieu clinique et interdire à un étudiant de le poursuivre si, à son avis, le comportement de celui-ci représente un danger potentiel pour ses clients ou patients ou a une incidence négative sur leur bien-être ou sur le personnel de l'organisme ». Un étudiant qui est renvoyé d'un stage par le milieu clinique recevra une note d'échec pour ce stage.

Les stages se déroulent dans la région d'Ottawa ainsi que dans d'autres régions de l'Ontario et du Canada. Un étudiant peut être assigné à un milieu de stage local ou à l'extérieur. Dans certains cas, le Consortium national de formation en santé (<http://www.cnfs.ca/>) (CNFS) peut aider avec les coûts de déplacement pour les stages à l'extérieur.

Recherche

Domaines de recherche et installations

Située au cœur de la capitale du Canada, à quelques pas de la colline du Parlement, l'Université d'Ottawa est l'une des 10 principales universités de recherche au Canada.

uOttawa concentre ses forces et ses efforts dans quatre axes prioritaires de développement de la recherche :

- Le Canada et le monde
- La santé
- La cybersociété
- Les sciences moléculaires et environnementales

Grâce à leurs recherches de pointe, nos étudiants diplômés, nos chercheurs et nos professeurs exercent une forte influence sur les priorités à l'échelle nationale et internationale.

La recherche à la Faculté des sciences de la santé

La recherche à la Faculté des sciences de la santé porte sur des aspects importants de la santé tels que la santé des femmes, des personnes âgées, des francophones en situation minoritaire, des Autochtones, les interventions multiples dans le contexte de la santé des populations, les soins palliatifs, la réadaptation et l'autonomie fonctionnelle, l'activité physique et la santé, la santé et la technologie et la pratique clinique basée sur les faits scientifiques.

Les installations, les centres et les instituts de recherche à la Faculté des sciences de la santé

- L'Institut de recherche de l'hôpital d'Ottawa
- L'Institut de recherche de l'hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario
- L'Institut de recherche Élisabeth Bruyère
- L'Unité de recherche en santé communautaire
- L'Institut de recherche et de développement en réhabilitation
- L'Institut de recherche en santé mentale de l'Université d'Ottawa
- L'Institut de recherche de l'hôpital Montfort
- L'Institut de santé des populations
- L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

Pour d'autres informations, veuillez consulter la liste des membres du corps professoral et leurs domaines de recherche sur **Uniweb**.

IMPORTANT : Les candidats et les étudiants à la recherche de professeurs pour superviser leur thèse ou leur projet de recherche peuvent aussi consulter le site Web de la faculté ou du département (<https://www.uottawa.ca/etudes-superieures/etudiants/coordonnees-unites-scolaires/>) du programme de leur choix. La plateforme Uniweb n'est pas représentative de l'ensemble du corps professoral autorisé à diriger des projets de recherche à l'Université d'Ottawa.

Cours

ORA 5511 Sciences de l'ouïe (3 crédits)

Anatomie et physiologie du système auditif périphérique et central. Phénomènes acoustiques et psychoacoustiques de l'audition normale. Méthodes psychophysiques, seuils, effet de masque, sonie, sensibilité différentielle, tonie, phénomènes binauraux et perception de la parole.

Volet : Cours magistral

ORA 5512 Sciences de la parole appliquées à l'orthophonie (3 crédits)

Étude approfondie de la production (respiration, phonation, articulation, résonance, prosodie et fluidité) et de la perception (traitement auditif) de la parole.

Volet : Cours magistral

ORA 5513 Anatomie et physiologie appliquées à l'orthophonie (3 crédits)

Étude appliquée de l'anatomie, de la physiologie, et de la neurologie de la communication, de la déglutition et de l'audition.

Volet : Cours magistral

ORA 5515 Pédoaudiologie I (3 crédits)

Acquérir une connaissance des techniques de détection précoce et des méthodes d'évaluation de l'audition ainsi que des techniques d'intervention audiolinguistique auprès de l'enfant.

Volet : Cours magistral

Préalables: ORA 6523, ORA 6541, ORA 6542.

ORA 5519 Stage I

Préparation théorique et pratique aux stages cliniques. Activités variées d'introduction aux milieux cliniques en audiologie et en orthophonie.

Volet : Cours magistral, Stage

L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5520 Fondements scientifiques de la recherche en audiologie et en orthophonie (3 crédits)

Étude appliquée des fondements scientifiques de la recherche clinique en audiologie et en orthophonie.

Volet : Cours magistral

ORA 5521 Réadaptation audiolinguistique auprès de l'adulte (3 crédits)

Planifier et réaliser les étapes inhérentes au processus de réadaptation permettant de pallier les conséquences des troubles du système auditif chez l'adulte.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5551, ORA 6523, ORA 6541, ORA 6542.

ORA 5529 Stage II

Initiation aux clientèles et aux rôles professionnels en audiologie et en orthophonie sous supervision directe au moins 80% du temps. Stage en bloc d'une durée de 20 jours permettant d'accumuler entre 25 et 40 heures cliniques. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

Volet : Stage

Préalables: ORA 5519, 12 crédits de cours en orthophonie (ORA) ou sciences de la réadaptation (REA). ORA 6523 est concomitant à ORA 5529 pour les étudiants d'audiologie.

ORA 5530 Séminaire ou travail dirigé (3 crédits)

Présentation et discussion d'un thème contemporain relativement à l'étude des troubles d'audition ou à l'étude des troubles de la parole et du langage. Ce cours, destiné aux étudiants souhaitant approfondir un sujet particulier, est un cours supplémentaire au programme.

Volet : Cours magistral

Permission du Département est requise.

ORA 5541 Pratique audiolinguistique auprès des populations particulières I (3 crédits)

Évaluation et approches de réadaptation pour le trouble du traitement auditif et pour les problèmes auditifs liés au vieillissement.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5551, ORA 6523, ORA 6541, ORA 6542.

ORA 5542 Pratique audiolinguistique auprès des populations particulières II (3 crédits)

Évaluation et approches de réadaptation pour l'acouphène, l'hyperacousie et les troubles du système vestibulaire.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5551, ORA 6523, ORA 6541, ORA 6542.

ORA 5545 Projet de recherche (3 crédits)

Expérience de recherche en audiologie et en orthophonie sous la supervision d'un membre du corps professoral.

Volet : Recherche

Préalable : ORA 5520 est concomitant à ORA 5545. L'évaluation se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 5549 Stage III

Approfondissement des connaissances et des compétences en lien avec les clientèles et les rôles professionnels en audiologie et en orthophonie sous supervision directe entre 50% et 80% du temps. Stage en bloc d'une durée de 25 jours permettant d'accumuler entre 50 et 75 heures cliniques. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

Volet : Stage

Préalables : ORA 5529, 33 cr. de cours ORA ou REA pour les étudiants d'orthophonie ou 36 cr. de cours ORA ou REA pour les étudiants d'audiologie. 12 cr. de cours ORA ou REA sont concomitants à ORA 5549.

ORA 5551 Psychoacoustique de l'oreille endommagée et pharmacologie (3 crédits)

Physiologie du système auditif périphérique endommagé. Phénomènes psychoacoustiques de l'audition altérée. Pharmacologie et ototoxicité.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5511, ORA 6520, ORA 6521.

ORA 5559 Stage IV

Approfondissement des connaissances et des compétences en lien avec les clientèles et les rôles professionnels en audiologie et en orthophonie sous supervision directe entre 25 % et 50 % du temps. Stage bihebdomadaire d'une durée de 12 semaines permettant d'accumuler entre 75 et 100 heures cliniques. Préparation à l'entrée en pratique des professions d'orthophoniste et d'audiologiste. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

Volet : Stage

Préalables : ORA 5549, 45 cr. de cours en orthophonie (ORA) ou sciences de la réadaptation (REA) pour les étudiants d'orthophonie ou 48 cr. de cours en orthophonie (ORA) ou sciences de la réadaptation (REA) pour les étudiants d'audiologie.

ORA 5560 Externat

Volet : Cours magistral

ORA 5640 Projet de recherche (6 crédits)

Exécution d'un projet de recherche permettant d'acquérir une expérience touchant aux principes de la recherche en audiologie et en orthophonie sous la supervision d'un membre du corps professoral. Concomitant : ORA 5520.

Volet : Recherche

ORA 5660 Stage V

Consolidation des connaissances et des compétences en lien avec les clientèles et les rôles professionnels en audiologie et en orthophonie sous supervision directe au maximum 25% du temps. Stage en bloc d'une durée de 50 jours permettant d'accumuler entre 100 et 150 heures cliniques et menant à l'autonomie professionnelle. L'évaluation se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

Volet : Stage

Préalables : ORA 5559, 57 crédits de cours en orthophonie (ORA) ou sciences de la réadaptation (REA).

ORA 6501 Stage complémentaire A

Activités de stage permettant à l'étudiant en orthophonie d'accumuler 20 heures d'expérience en audiologie.

Volet : Stage

ORA 6710 est concomitant à ORA 6501. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6502 Stage complémentaire B

Activités de stage permettant à l'étudiant en audiologie d'accumuler 20 heures d'expérience en orthophonie.

Volet : Stage

ORA 6510 est concomitant à ORA 6502. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6503 Stage complémentaire C

Activités de stage permettant à l'étudiant en orthophonie d'accumuler 15 heures d'expérience en troubles de la voix.

Volet : Stage

ORA 6743 est concomitant à ORA 6503. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6504 Stage complémentaire D

Activités de stage permettant à l'étudiant en orthophonie ou en audiologie de combler le nombre d'heures requis dans un champ de pratique spécifique.

Volet : Stage

Préalable : ORA 5529. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6505 Stage complémentaire E

Activités de stage permettant à l'étudiant en orthophonie ou en audiologie de combler le nombre d'heures requis dans un champ de pratique spécifique.

Volet : Stage

Préalable : ORA 5529. L'évaluation du stage se fera sur la base S (satisfaisant) ou NS (non satisfaisant).

ORA 6510 Concepts d'orthophonie pertinents à l'audiologie (3 crédits)

Une introduction aux troubles de la parole et du langage chez l'enfant et l'adulte, leurs caractéristiques et leurs effets sur la communication.

Volet : Cours magistral

ORA 6515 Pédoaudiologie II (3 crédits)

Comprendre les conséquences de la déficience auditive sur le développement de l'enfant, sur sa famille et son entourage et planifier l'intervention de réadaptation.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 6523, ORA 6542. Concomitant : ORA 5515.

ORA 6520 Évaluation audiologique I (3 crédits)

Planifier et réaliser les étapes inhérentes au processus d'évaluation permettant d'identifier et de comprendre un problème du système auditif périphérique (oreille externe, moyenne et interne), et de mesurer les progrès effectués suite à une intervention le cas échéant.

Volet : Cours magistral

Concomitants : ORA 5511, REA 5703.

ORA 6521 Aides auditives I (3 crédits)

Étude des dimensions acoustiques et électroacoustiques des systèmes d'amplification et des technologies pour personnes ayant une déficience auditive.

Volet : Cours magistral

Concomitants: ORA 5511, REA 5703, ORA 6520.

ORA 6522 Instrumentation en audiologie (3 crédits)

Étude des composantes et principes de fonctionnement des principaux appareils utilisés en pratique audiologique. Rôle de l'instrumentation lors de l'évaluation, de l'intervention et du calibrage. Concomitants :

ORA 5511, ORA 6520.

Volet : Cours magistral

ORA 5511 et ORA 6520 sont concomitants à ORA 6522.

ORA 6523 Évaluation audiologique II (3 crédits)

Principes avancés d'évaluation de troubles du système auditif.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5511, ORA 6520, ORA 6522

ORA 6524 Troubles de la communication liés aux troubles d'audition (3 crédits)

Étude avancée de l'évaluation et de l'intervention des difficultés de communication des individus ayant une perte auditive périphérique ou neurosensorielle ou encore un trouble de traitement auditif. un trouble auditif.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 6710, ORA 6713, ORA 6721, ORA 6723.

ORA 6541 Évaluations électrophysiologiques (3 crédits)

Étude des fondements des réponses neurophysiologiques du système auditif et de l'importance clinique des potentiels évoqués du tronc cérébral et des émissions oto-acoustiques pour l'évaluation audiolinguistique. Introduction aux potentiels évoqués de latence courte, moyenne, longue et des réponses corticales.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5511, REA 5703, ORA 6520.

ORA 6542 Aides auditives II (3 crédits)

Méthodes de sélection, d'ajustement, de vérification et de validation des appareils auditifs.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5511, REA 5703, ORA 6520, ORA 6521.

ORA 6544 Aides auditives III (3 crédits)

Étude des systèmes d'amplification implantables et hybrides pour personnes ayant une déficience auditive.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5515, ORA 6542.

ORA 6550 Le bruit et l'audiologie (3 crédits)

Effets psychologiques et physiologiques du bruit, inventaire des réglementations, normes et solutions aux problèmes de bruit.

L'audiologiste en tant que consultant en milieu environnemental, industriel, professionnel et scolaire.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5521, ORA 5542, ORA 6522, ORA 6523.

ORA 6710 Concepts d'audiologie pertinents à l'orthophonie (3 crédits)

Étude des troubles de l'audition. Initiation à la physique acoustique et au rôle de l'audiologiste en prévention et en évaluation.

Volet : Cours magistral

ORA 6713 Troubles développementaux du langage en petite enfance (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés développementales du langage oral et écrit chez les enfants d'âge préscolaire.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5513, REA 5703, ORA 6746. Concomitants : ORA 6721, ORA 6723.

ORA 6721 Troubles développementaux des sons de la parole (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés développementales des sons de la parole pendant les périodes préscolaire et scolaire.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5512, ORA 5513, REA 5703, ORA 6746. Concomitants : ORA 6713, ORA 6723.

ORA 6723 Troubles développementaux du langage en milieu scolaire (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés développementales du langage oral et écrit chez les jeunes d'âge scolaire.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5513, REA 5703, ORA 6746. Concomitants : ORA 6713, ORA 6721.

ORA 6724 Aphasies (3 crédits)

Étude approfondie de l'évaluation et du traitement des difficultés acquises du langage oral et écrit reliées à l'aphasie.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5513, REA 5703, ORA 6746.

ORA 6741 Troubles acquis de la parole (3 crédits)

Étude approfondie de l'évaluation et du traitement des difficultés acquises de la parole.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5512, ORA 5513, REA 5703, ORA 6746.

ORA 6742 Troubles de la fluidité (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés de la fluidité.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5512, ORA 5513, REA 5703.

ORA 6743 Troubles de la voix (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés de la phonation et de la résonnance.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5512, ORA 5513, REA 5703.

ORA 6744 Troubles de la communication des clientèles spécifiques (3 crédits)

Étude avancée de l'évaluation et du traitement des difficultés de la communication reliées aux troubles du spectre de l'autisme, à la déficience intellectuelle, aux maladies congénitales, au mutisme et aux malformations crânio-faciales.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 6713, ORA 6721, ORA 6723, ORA 6743, ORA 6752.

ORA 6745 Suppléance à la communication orale et écrite (3 crédits)

Étude avancée de l'évaluation et de l'intervention en contexte d'utilisation des moyens de suppléance à la communication orale et écrite.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 6713, ORA 6721, ORA 6723, ORA 6724, ORA 6741, ORA 6753.

ORA 6746 Développement et fonctionnement typiques de la communication et de la déglutition (3 crédits)

Étude approfondie des modèles de développement et de fonctionnement typiques de la communication et de la déglutition.

Volet : Cours magistral

ORA 6752 Troubles de la déglutition et alimentation (3 crédits)

Étude approfondie de la prévention, de l'évaluation et du traitement des difficultés de la déglutition et des difficultés d'alimentation qui en découlent.

Volet : Cours magistral

Préalables : ORA 5512, ORA 5513, REA 5703, ORA 6746.

ORA 6753 Troubles cognitivo-linguistiques acquis (3 crédits)

Étude approfondie de l'évaluation et du traitement des difficultés cognitivo-linguistiques acquises suite à une lésions de l'hémisphère non-dominant, un traumatisme crânien et des maladies dégénératives incluant les démences.

Volet : Cours magistral

Prérequis : ORA 5513, REA 5703, ORA 6746.